

R É F É R E N D U M CONSTITUTIONNEL

Le «Oui»

ne dit pas

tout...

*Le vote massif pour le «Oui»
aux amendements
constitutionnels, montre que
d'une manière générale, les
populations ont adopté la loi
fondamentale revue et
corrigée. Mais toutes ne l'ont
pas fait avec le même
enthousiasme...*

Le «Oui» ne dit pas tout...

Le vote massif pour le «Oui» aux amendements constitutionnels, montre que d'une manière générale, les populations ont adopté la loi fondamentale revue et corrigée. Mais toutes ne l'ont pas fait avec le même enthousiasme...

Les tableaux récapitulatifs des résultats du référendum montrent que les régions se classent en trois groupes en fonction de l'expression du «Non». En tête, il y a Nouakchott avec ses 217.435 inscrits, 4.776 «Non», un chiffre insignifiant au regard de la population totale, mais qui peut s'expliquer toutefois par l'impact de la campagne des partisans du boycott, et aussi par certains milieux – et il y en a – qui sont contre le changement et qui ont travaillé jusqu'au jour du scrutin, pour dissuader les électeurs d'aller voter. Certains ont acheté des cartes d'électeurs qu'ils n'ont rendu qu'après l'opération. Il y a eu aussi 2.931 «Neutre». Cette position exprime le scepticisme de certains électeurs tiraillés entre les promesses miroitées par les amendements et la certitude qu'ils ne seront pas traduits dans la

réalité. Quelques uns des incédés n'étaient pas convaincus des changements attendus de la nouvelle Constitution.

Dans ce peloton de tête, nous avons les trois régions de la vallée du fleuve Sénégal, en plus du Guidimakha, Nouadhibou et Tiris Zemmour. Le taux de rejet va de 779 (Brakna) à 552 (Guidimakha) et s'explique par les problèmes locaux vécus par les populations de la zone. D'abord, la pauvreté générale et le sentiment d'être abandonné (cheptels décimés et cultures anéanties lors des intempéries de 2001 à Brakna, Trarza et Gorgol, les inondations de Rosso en 2005; manque d'eau et de soins au Guidimakha...), les rapports peu fluides ou carrément hostiles avec les responsables locaux (Rosso), etc.. Dans la même veine, Nouadhibou n'est pas mieux lotie. Le secteur vital d'activités de cette ville, la pêche, est aujourd'hui moribond du fait de la mauvaise gestion du secteur. Le «Non» ici n'exprime pas nécessairement un rejet de la Constitution, mais marque une protestation contre l'autorité, jugée responsable de la situation. Dans tous les cas, les populations estiment que «ce sont les mêmes gens qui étaient là ». Cette proximité fait que l'équipe actuelle est identifiée à

celle la précède. Ce mécontentement local explique aussi le faible taux de rejet. Par contre, le «Neutre» pourrait traduire l'implication des partis politiques (surtout ceux de l'ex-opposition) dans la campagne pour le plébiscite de cette Constitution. Il s'agit en général de populations «remontées » contre le pouvoir en place depuis les événements 89, dont la majorité était acquises à l'ex-opposition, dont peu ont suivi le mot d'ordre du vote pour le Oui. Mais une minorité, pas contre, est encore sceptique, quand à la possibilité d'un changement radical de leur situation. Il est surtout l'indice d'un manque de compréhension sur les véritables enjeux que pose cette Constitution, insuffisance dans la campagne d'explication et de sensibilisation.

Cas «bizarres»

Les deux Hodh et le Tagant par exemple, qui ont toutes les raisons de voter «Non», ont enregistré un vote massif pour le «Oui» alors que les conditions de vie restent difficiles. On se serait attendu à ce que le taux de rejet soit plus important. Avec seulement 461 (H. Charghi), 330 (H. El Gharbi) et 137 (Tagant), les nombres de «Non» sont dérisoires pour une population totale de 218.803.

Un tel vote peut s'expliquer par deux faits majeurs. Le premier est la rupture entre le CMJD et le régime déchu qui avait condamné, au-delà des Cavaliers du changement, les tribus dont les enfants étaient impliqués dans la tentative de putsch. La loi d'amnistie a été ici aussi bien vue. L'autre élément est que les populations de ces deux régions sont encore très rurales; ce qui explique l'emprise des chefferies traditionnelles. Ces derniers, alliés à certains partis politiques, ont mis tout leur poids dans cette campagne en faveur du « oui ».

L'Adrar a joué au légalisme. Les anciens alliés du régime déchu ont compris que le vent a tourné et ils l'ont accepté. Surtout qu'en jouant contre l'actuelle équipe, ils se mettent toute la population sur le dos ; c'est pourquoi ils ont adopté, soit le profil bas, soit ils se sont affichés pour le « oui » ; les 425 opposants à la nouvelle constitution correspondent certainement aux groupes qui manifestent de temps à autre pour le retour au pouvoir de l'ancien président. De façon générale, les plus fortunés étaient en majorité dans l'ex-parti au pouvoir ou dans l'un des partis de l'ex-majorité présidentielle ; les autres étaient dans les partis de l'ex-opposition s'ils n'étaient tout simplement en dehors

de tout parti. En Adrar, c'est donc cette importante frange qui s'exprime ; c'est elle surtout qui a accueilli le chef de l'Etat lors de sa visite.

L'implication de l'administration, les visites du chef de l'Etat dans les régions de l'intérieur, les campagnes des partis politiques ainsi que tous les autres acteurs de la vie nationale, ont rassuré les populations et agit positivement dans la réussite du «Oui ». Le «Neutre » traduit un scepticisme que le temps impartit à la campagne sensibilisation n'a pas permis d'expliquer. Le «Non » serait plutôt lié aux problèmes que connaissent les populations locales, ainsi que la brièveté de la transition qui n'a pas permis aux autorités de convaincre.

Par contre le «Oui » est d'abord et surtout la réponse immédiate à la proposition du CMJD; il est surtout un «Oui » pour le départ des militaires. Les bulletins nuls expriment un déficit dans la sensibilisation ; les populations en majorité illettrées, non habituées au bulletin unique, n'ont su s'en sortir.